



**COMPTE-RENDU**  
**Conseil de quartier Village**  
**28/09/2021**

Service : Cabinet du Maire Village  
Rédacteur : Valérie CESANA  
Approbateur : Jacques BACQUET  
Objet de la réunion : Elections Conseillers Village  
Date : le 28/09/2021

**1) PRESENTS :**

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Présence</b>
Jean CAYRON	Monsieur le Maire	Oui
Martine BOUVARD	Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative	Oui
Jacques BACQUET	Elu référent du Conseil de quartier Village	Oui
Jean-Michel BENHAMOU	Elu de la Majorité du Conseil de Quartier Village	Oui
Pas de nom fourni par M. Julien LUCHINI	Elu de l'opposition	non
Anissa NAAMANE	Directrice de Cabinet	Oui
Valérie CESANA	Coordinatrice du Pôle Village	Oui

**2) Compte Rendu Sommaire**

Monsieur le Maire remercie l'assemblée de leur présence ce soir et explique que cette réunion a pour objectif d'élire les membres du Conseil de quartier Village. L'intérêt de ces élections est de permettre aux administrés de choisir leurs délégués dans une perspective de participation démocratique.

Il passe la parole à Madame BOUVARD, Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative, qui présente et explique le déroulé des élections du jour. Avant de débiter les élections, Mme Bouvard rappelle quelques précisions :

- Le conseil de quartier s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, il peut être force de propositions mais n'a aucun pouvoir de décision ;
- Le Maire ou son représentant est le Président de droit ; Monsieur Jacques BACQUET, référent de quartier Village est son suppléant.
- Les participants sont tenus à un devoir de réserve afin de faciliter les échanges ;
- L'ordre du jour est arrêté conjointement par l'élue référent et le vice-Président délégué et envoyé au Maire au plus tard 15 jours avant la tenue du conseil de quartier. Il est rappelé que cet ordre du jour devra impérativement être respecté lors du déroulé du conseil de quartier ;

- Les questions soulevées devront être d'intérêt général et non personnelles ;
- Le conseil de quartier se réunira 2 fois par an au minimum. A titre exceptionnel il pourra être réuni par le Maire ;
- Entre les Conseils de quartier publics, les membres du Conseil de quartier pourront se réunir à l'initiative du vice-Président.

Une fois ces précisions rappelées, Mme Bouvard demande aux candidats de se présenter à l'assemblée.

Avant de procéder au vote, Mme BOUVARD rappelle le déroulé de l'élection :

→ **Election du collège des habitants (8 membres + 4 suppléants) :**

- **4 membres sont élus par les habitants du quartier** : il s'agit des 4 candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sur les bulletins dépouillés (en cas d'égalité entre 2 candidats, un 2<sup>ème</sup> tour est organisé, et si l'égalité persiste, le plus jeune est élu).
- **4 membres sont désignés par tirage au sort** (parmi les candidats qui n'ont pas été élus précédemment)
- **4 suppléants** : les candidats non élus ou non tirés au sort.

→ **Collège des associations :**

Les associations ont été au préalable, désignées par le Maire. Dans les faits, les membres des associations se sont portés candidats en qualité de représentants de ces associations.

### 3) Les Elections

#### Au suffrage :

Sont Elus membres titulaires au titre du collège des habitants :

- Monsieur David DUVAL, avec 19 voix,
- Monsieur Pascal GOUJON, avec 26 voix
- Madame Julie NETTER CHIMAY, avec 19 voix
- Madame Françoise NOEL, avec 17 voix.

#### Au tirage au sort :

Sont Elus membres titulaires au titre du collège des habitants :

- Monsieur Jean-Michel FRELASTRE,
- Monsieur Eric FUSTEC,
- Madame Sandrine GUILGARS,
- Monsieur Jadranko JAGUNIC.

Sont Elus membres suppléants au titre du collège des habitants :

- Monsieur Jacky CHANDELIER,
- Monsieur Jean-Marcel TOLLE-LACOSTE

**Désignés par Monsieur le Maire :**

**Est Elu membre au titre du collège des Associations :**

- Monsieur Pascal MASSA, Président de l'Association My Idéal Soccer Academy.

\*

Avant de clôturer cette séance, Monsieur le Maire explique qu'un ordre du jour pour le prochain conseil de quartier a été établi pour amorcer les premiers conseils de quartier. L'ordre du jour sera le suivant :

- Propreté urbaine
- PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Animations
- Voirie / Aménagement routier
- Questions diverses (réponses orales si possible ou au prochain Conseil de quartier)

Madame Bouvard explique que l'ensemble des conseillers de quartier, élus ce soir, doit se réunir rapidement avec Monsieur BACQUET pour élire le vice-président et pour préparer le prochain conseil de quartier Village prévu le 10 novembre 2021 à 18h à la salle Molière.

Monsieur le Maire invite les nouveaux élus à signer le règlement intérieur et à récupérer l'ordre du jour préétabli avant de se réunir autour d'un verre de l'amitié.

***La séance se termine à 19h30***